

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN

21 janvier 2021

**Aux membres de l’unité générale**

Bonjour,

Vous avez été nombreux hier à participer aux rencontres Teams organisées par la direction du Casino, où il a été question des difficultés éprouvées par Morneau-Shepell (qui devraient se résorber prochainement), de la réouverture du casino (aucune date n’est prévue puisque nous sommes toujours en confinement en ce moment), des indemnités liées aux mises à pied en vertu de la loi (après 12 mois pour les syndiqués) et des vacances.

Nous vous rappelons que le syndicat a peu de discussions avec l’employeur, qu’il n’y a toujours pas de pourparlers à propos de la façon dont le casino ouvrira et qu’au sujet des vacances nous avons déjà déposé des griefs collectifs cet automne, alors que l’employeur considère entre autres qu’il n’y a pas de cumul de vacances pour la période où nous étions rémunérés pour demeurer sur appel le printemps et l’été derniers.

Puisque selon l’employeur les banques de 2021-2022 seront moindres et qu’en raison des 2 fermetures du casino il sera impossible pour les employés actuellement mis à pied de prendre l’entièreté de leurs vacances 2020-2021 (cumul effectué l’an passé), il a pris la décision de transférer une partie de ces vacances (2020-2021) dans la banque pour l’an prochain, jusqu’au maximum auquel un employé a droit. La différence en surplus sera payable en février. Cela n’aurait pas d’effet négatif pour les employés qui reçoivent actuellement des prestations d’assurance-emploi. Par contre cela sera de la responsabilité de chacun de déclarer cette somme et de discuter au besoin avec un agent de l’assurance-emploi. Un nouveau relevé d’emploi sera également créé par l’employeur et envoyé automatiquement à l’assurance-emploi.

Nous vous rappelons encore une fois que les membres du comité exécutif sont toujours mis à pied et qu’il nous est actuellement impossible de répondre à certaines questions individuelles. La seule façon de rejoindre l’employeur et d’obtenir des réponses demeure un envoi courriel à **InfoCOVID19@loto-quebec.com** (nous vous invitons également à mettre le local syndical en copie conforme au **sescq.unitegenerale@videotron.ca**).

Solidarité,

**Votre comité exécutif**